



j.douillard44@gmail.com michel.jouvet.01@orange.fr

Contribution de Joseph Douillard et Michel Jouvét

L'après 11 mai : le post déconfinement en dentelle ou l'éloge de la différence

Le plan de déconfinement, établi par le gouvernement pour l'après 11 mai, est celui de la dentelle tant au niveau de nos déplacements avec les départements en vert (« les zones libérées ») et les départements en rouge (« les zones occupées ») que des écoles, des collèges et des lycées... C'est un travail d'orfèvre auquel nous sommes peu habitués. C'est un changement culturel important, sûrement incontournable avec la crise sanitaire, dans un État où les mêmes normes devraient s'appliquer à tous. Est-ce une forme d'équité et non d'égalité ?

C'est l'éloge de la différence avec les inévitables comparaisons qui en résulteront et sûrement des jalousies dont les Français sont friands : pourquoi eux et pas nous.

Le gouvernement, avec le plan de sortie du confinement, a accepté avec prudence quelques adaptations à sa stratégie nationale, mais aller plus loin nécessiterait de l'audace dans une France qui a le culte de l'égalité et peut-être plus encore de l'égalitarisme. Pour autant, cette différenciation reste encore très faible. Quelle est vraiment la prise en compte des différences entre les zones rouges et les zones vertes ? Principalement l'ouverture des parcs publics et c'est bien peu ; peut-être une ouverture différente progressive des crèches, des écoles et des collèges mais c'est à voir.

Cette posture française rend difficile l'analyse du rôle que peuvent avoir, pour la circulation du virus, différentes façons d'agir selon les lieux et les territoires, notamment du rôle exceptionnel d'événements locaux comme à Mulhouse avec le rassemblement de plusieurs milliers d'évangélistes qu'il ne s'agit pas pour autant de stigmatiser. En fait aujourd'hui on ne sait pas vraiment comment circule le virus en France et comment les différents facteurs sociaux et territoriaux qui en conditionnent la circulation vont continuer à agir après le 11 mai.

Pour autant, l'extraordinaire hétérogénéité de l'épidémie avec un virus qui circule très inégalement en France saute aux yeux avec des écarts abyssaux à tous les niveaux du territoire. La diversité humaine et territoriale de la France est impérativement à prendre en compte pour l'après 11 mai 2020.

Il ne s'agit pas de dédouaner les positionnements du gouvernement, des différentes forces politiques françaises ou encore des scientifiques dans la crise actuelle. Ce n'est pas l'objet de cet écrit qui veut tout simplement souligner qu'une gestion efficace de la crise sanitaire impose de prendre en compte les diversités qui sont les nôtres avec l'implication accrue des collectivités territoriales.

Cette « passion française » pour l'égalité des territoires est tellement malade qu'elle handicape le fonctionnement du pays par sa rigidité. Même les pays étendus non-démocratiques (comme l'URSS hier et la Chine aujourd'hui) dont la centralisation est (était) extrême à cause du parti unique présentent (présentaient) dans la réalité des différences non négligeables dans la façon dont les décisions sont (étaient) appliquées localement. Et c'est l'une des raisons essentielles du pessimisme français : la recherche de l'égalité absolue (ici pas seulement des territoires mais aussi des individus) ne peut générer que des jalousies mais on ne peut être heureux quand on est jaloux. La « jalousie » ou plus simplement le fait de se comparer sans cesse aux autres, « eux et moi », est un facteur prégnant dans la plupart des mouvements sociaux récents (gilets jaunes, réforme des retraites) même s'il ne s'agit pas du tout d'exclure la réalité des disparités sociales.

Pourquoi cette anomalie française d'une stricte égalité territoriale ? C'est vraisemblablement le produit d'une singularité à la fois géographique et historique. Au XVIIIe siècle, la France est en Europe occidentale (la plus développée dans le monde et en avance sur le plan des idées et des techniques) le plus important territoire « unifié » d'un seul tenant. L'Allemagne et l'Italie sont politiquement morcelés. L'Espagne est presque aussi étendue que la France mais son peuplement est périphérique et la centralisation politique plus lâche. Le Royaume-Uni, comme son nom l'indique, est une union d'anciens royaumes contrôlés par la monarchie anglaise. Or cette France de Louis XVI, territoire unifié et irrigué par un pôle parisien central, est un patchwork de situations locales et provinciales différentes où les monnaies, les poids et mesures, et surtout les impôts varient du tout au tout au gré des héritages féodaux. Par exemple la gabelle (honnie) taxe différemment le sel selon les provinces (fortement en Anjou) mais d'autres en sont exemptées (la Bretagne... alors que les 2 provinces se touchent). Cela génère forcément des jalousies... mais la situation est bloquée car ces inégalités territoriales sont intimement liées aux inégalités sociales et les « privilégiés » bloquent toutes les tentatives de réformes ; Louis XVI ne se donne pas les moyens de les imposer.

1789 est, par réaction, le triomphe de l'égalité territoriale, la façon dont les départements sont créés en est l'archétype. La 2e couche napoléonienne 10 ans plus tard avec l'organisation administrative centralisée autour des préfets la renforce. Le courant républicain qui va lutter pendant presque tout le XIXe siècle pour reprendre le pouvoir en fait une de ses idées fortes même si la Restauration, la Monarchie de Juillet et le second Empire ont conservé l'essentiel de l'héritage égalitaire de 1789 et centralisateur de 1800. La 3e République va voir le triomphe établi et durable de cet état d'esprit qui veut que tout soit identique en tous les points du territoire français. Cinq générations de Français qui n'ont connu depuis que cela ont fini par le trouver aussi normal que le fait que le jour succède à la nuit et certains en font même un idéal, un "modèle".

Mais est-ce aussi normal qu'on veut bien le dire ? Il suffit de jeter un coup d'œil au-delà de nos frontières pour en douter !